

Bilan des plastiquiers

22 explosions — Trois blessés

ALGER, 23 octobre. — Le bilan des plastiquiers de l'OAS s'établit, pour la journée de lundi, à deux morts et trois blessés. La ville de Bône a enregistré 11 explosions hier soir entre 21 et 23 heures début du couvre-feu. Dans cette ville 10 de ces attentats étaient dirigés contre des magasins algériens.

Dans l'un d'eux, un jeune homme de 25 ans, Bellil Mohamed, a été tué. Il avait entendu l'une des explosions et se précipita à la fenêtre de son magasin. C'est à ce moment que la charge, déposée sur le rebord de la fenêtre, a fait explosion, le déchiquetant.

A Constantine six charges ont fait explosion hier, l'une d'elle a tué une coiffeuse d'origine européenne, de 63 ans, Mlle Tournol. Les autres explosions visaient des

magasins ou des appartements d'Algériens. A Alger 5 charges ont fait explosion entre 20 et 23 h. 45. L'une de ces explosions a fait deux blessés : Mme Jeanne Jacquot et un jeune Algérien de 3 ans, le petit Abdelkrim Hachalbou ; elle avait été placée dans une poubelle laissée sur le palier d'un immeuble de la rue Levacher, dans le centre de la ville.

L'officier supérieur de l'Armée de l'Air — le commandant René Poste — tué lundi matin à Alger, a été assassiné par des agents de l'OAS de trois balles tirées dans la nuque à bout portant, déclaration dans les milieux autorisés à Paris. Les deux assassins d'origine européenne, ont réussi à prendre la fuite.

... sur les travailleurs algériens. L'INTÉGRITÉ TERRITORIALE DE L'ALGERIE. — 0 — En ces jours anniversaires

... commun l'ensemble des partisans de la PAIX IMMEDIATE EN ALGERIE. Paris, le 23 octobre 1961. La C.A. de la C.G.T.

UNE BRÈCHE S'OUVRE dans le "mur du silence"

Nouveaux témoignages sur les disparitions et les mauvais traitements infligés aux travailleurs algériens

DERRIÈRE les communiqués officiels de la préfecture de Police, il y a la réalité. Une réalité qui vient confirmer, chaque jour, des informations toujours plus nombreuses concernant les conditions de la répression qui s'est abattue, la semaine dernière, sur les travailleurs algériens de la région parisienne. Pour des raisons faciles à comprendre, il ne nous est pas toujours aisé de publier ces informations.

« Ce n'est pas la première fois... »

Cependant, l'émotion est telle que, ça et là, des brèches sont pratiquées dans le mur du silence dressé par le pouvoir autour de la répression policière. Lundi c'était « Le Figaro » qui parlait des « brimades » et des violences « atteignant » l'ensemble d'une communauté. Puis, hier, « Le Monde » et « La Croix » ont posé, à leur tour, un certain nombre de questions après la découverte des cadavres de deux Algériens retirés de la Seine à Argenteuil.

« Ce n'est pas la première fois », écrit « Le Monde », que des corps d'Algériens sont retirés de la Seine. On attribuait jusqu'à présent aux règlements de compte entre le FLN et le MNA ces assassinats.

« Cependant depuis quelques semaines, et surtout depuis le couvre-feu imposé aux musulmans, des organisations syndicales et des groupements politiques attribuent la responsabilité de certaines de ces « exécutions sommaires » à la police. » « Le Monde » rappelle, à ce propos, des communiqués récents des syndicats de la Régie Renault concernant la disparition d'ouvriers algériens de Billancourt, puis il évoque un article paru dans le dernier numéro de « Témoignages et Documents », consacré à ces disparitions.

Ajoutons que, dans une lettre à de Gaulle, l'Union départementale des Syndicats COT de la Seine citait, pour sa part, le cas de quatre travailleurs algériens de l'entreprise Erickson, à Colombes, qui auraient été basculés dans la Seine. Un seul a réussi à s'échapper et il a révélé les faits après avoir passé la nuit sous un pont.

De multiples témoignages

Al sujet de ces témoignages, « Le Monde » faisait hier la remarque suivante : « Il ne faut probablement pas espérer, dans le climat actuel, que leurs témoignages puissent être recueillis et contrôlés afin d'apporter la lumière sur de telles affaires. Du moins peut-on souhaiter que les opérations menées par la police s'entourent de moins de mystère : le fait que la presse en soit systématiquement tenue à l'écart, et qu'elle n'ait pu visiter les camps de triage ou de regroupement dans la région parisienne laisse en effet le champ libre à toutes les suppositions. »

Pour sa part, l'hebdomadaire marocain « Al Iqtisad » a publié, samedi dernier, sous le titre : « En France, la colonie marocaine est en danger », un article dans lequel il révèle les faits suivants :

« Nous continuons de recevoir, dit-il, au sujet des conditions d'internement des Nord-Africains arrêtés vendredi dernier, des précisions fort pénibles. »

« Si nous avions un vrai Parlement », c'est dès la fin de la semaine dernière qu'une commission d'enquête aurait pénétré dans les centres de tri, où les journalistes sont évidemment repoussés avec tant de soin.

« Déjà nous avions connu le confort Air Franco... quelques expulsés, en l'honneur de qui furent convoqués photographes et cinéastes. Cette façon de procéder devait fatalement produire le plus efficace effet sur tous les citoyens qui réfléchissent. »

Trois autres cadavres d'Algériens repêchés dans la Seine au pont de Bezons

Les cadavres de trois autres Algériens ont été repêchés presque simultanément hier après-midi de la Seine à hauteur du pont de Bezons. Les trois victimes paraissent âgées d'une trentaine d'années.

Ce qui s'est passé au Palais des Sports

Quant à ces conditions d'internement, un extrait du communiqué adressé à « Libération » par le groupe de soldats du contingent de garde au Palais des Sports pour donner une idée de ce qu'elles ont de dramatique : « Environ 400 CRS, autant de policiers, le long des galeries qui descendent jusqu'en bas, ainsi que le long du couloir, avec bar, w.c., tout autour de la salle. Revolvers, fusils automatiques, pistolets mitrailleurs, MAT 1954, tous chargeurs pleins. Sur la scène, des tables des commissaires et des inspecteurs en civil. Derrière les rideaux, le ring; derrière encore, l'infirmerie. »

« Interrogatoires sur la scène. Parfois, un Algérien commencent un discours, lance quelques idées. C'est le passage derrière les rideaux; les cris rythment le quart d'heure. »

« Un homme se lève de son fauteuil, demande à un CRS la permission d'aller au w.c. Du coup de pied l'envoie quelques marches plus bas. Craignant d'être mal fait comprendre, il remonte et estale de nouveau de parler. Le matraque, le crâne, à rouler jusqu'en bas, ne bouge plus. »

Ceux qui restent : toujours la même histoire

Et puis, il y a ceux qui ont été libérés; et qui ont rejoint leur domicile, comme au bidonville de Nanterre. « Ceux-là », écrit hier « France-soir », on a vite fait de le recueillir : leurs visages ont des blancheurs de gaze, leur voix sont timides. Ils parlent dix fois, quinze fois, ils racontent la même histoire. Pourtant leurs amis veulent bien les croire, mais ce sont eux qui n'arrivent pas à y croire.

« Je m'appelle Bougala Mal foud, j'ai 27 ans, je travaillais comme manœuvre spécialisé dans une entreprise de travaux à Nanterre. Mardi, je m'étais arrêté près du Château, puis coudé au commissariat. On m'a battu. On m'a encore battu à Vincennes. Hier matin à 7 heures, pourtant, m'a dit : « Tu es libre » Ce matin, je suis allé à l'hôpital à Puteaux. On m'y a fait ces paquements. »

« France-soir » cite encore un témoignage : « — L'ouvrier Ben Katem, 37 ans, je suis peintre au plus dans une entreprise, 25, rue de Bernollet. Je sortais de mon travail quand m'a arrêté. J'ai retrouvé les autres à la porte de Vincennes. Nous sommes restés à Vincennes sans rien manger. J'étais battu à coups de matraque et à coups de poing. »

« Si vous saviez combien cela fait chaud au cœur... »

Dans notre courrier d'hier matin, cette lettre qui nous est adressée par un travailleur algérien : « J'ai été libéré de « Coubertin » dimanche après avoir été arrêté mardi MATIN vers midi... Je suis directement rentré chez moi et j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres le tract reproduisant le communiqué du 18 octobre de votre Bureau Politique. Si vous saviez combien cela fait chaud au cœur. C'est pour cela et pour la réaction du bon peuple de France que je tiens à remercier, au nom de tous les Algériens, votre journal et votre Parti, à l'avant-garde de la démocratie. »

Merci mille fois, camarades, frères de combat et d'espérance ».

Délégation de MAIRES communistes à la PRÉFECTURE de la SEINE pour réclamer des mesures en faveur des familles algériennes

UNE délégation de maires, appartenant à l'association des Elus républicains, s'est rendue hier à la préfecture de la Seine où elle a été reçue par un représentant du préfet. Cette délégation, composée de Raymond Barbet (Nanterre), Georges Marrane (Ivry), André Karman (Aubervilliers), Albert Petit (Bagneux), Baron (adjoind au maire de Saint-Denis), Guenier (Bobigny), Paulette Hamon (adjoind au maire de Villejuif), Pierre Kéroul (Romainville) et Pierrette Petitot (Villetaneuse) a tout d'abord, protesté contre les mesures discriminatoires prises à l'égard des Algériens et elle a condamné les violences policières qui se sont exercées la semaine dernière.

Puis la délégation a longuement exposé au représentant du préfet de la Seine les aspects sociaux ancrés tragiques qui ont résulté de cette situation. Plusieurs exemples ont été rapportés par les maires de communes où vivent des Algériens et ces cas, hélas ! ne sont pas isolés. Il s'agit, le plus souvent, d'Algériens qui ont perdu leur travail après avoir été détenus pendant plusieurs jours ou de femmes et d'enfants qui restent sans ressources après l'expulsion ou la disparition du chef de famille. La délégation a signalé, à ce sujet, que les maires étaient pratiquement dans l'impossibilité d'obtenir le moindre renseignement de la police.

Elle a ensuite exposé un certain nombre de mesures d'urgence qui devraient être prises en faveur des familles où l'homme a été arraché à son foyer : notamment, que les femmes continuent à percevoir les allocations familiales et qu'elles aient des facilités pour payer leurs loyers. Les membres de la délégation ont signalé également que, depuis huit jours, les municipalités qu'ils représentaient avaient organisé la solidarité en faveur des familles de travailleurs algériens, distribuant des secours et accordant la cantine gratuite aux enfants. Les maires ont donc demandé au préfet qu'un crédit soit ouvert à cet effet.

Le Comité de vigilance des juristes : Une législation d'exception qui bafoue les droits élémentaires

Les avocats membres du Comité de vigilance des juristes républicains se protestent avec véhémence contre les mesures de discrimination qui frappent, sur le sol français, la masse de la population algérienne. Stagnation de la répression policière des manifestations pacifiques, les sermons dont les Algériens sont victimes et des conditions scandaleuses de leur séquestration. Constatent que telle est la situation créée par une législation d'exception sans cesse aggravée qui a instauré l'arbitraire et qui bafoue les droits élémentaires de la personne humaine. »

L'U.D. C.G.T. de la Seine renouvelle aux autres organisations syndicales ses propositions d'action pour la paix en Algérie

L'Union des Syndicats COT de la Seine vient à nouveau de s'adresser aux autres organisations syndicales départementales. Elle a adressé une lettre à la C.F.T.C. et au S.R.F.P. ainsi qu'à l'U.D.F.O. bien que celle-ci ait refusé de participer à la dernière entrevue. Après avoir rappelé ses propositions précédentes et les traits essentiels de la situation, la lettre dit : « Nous croyons la situation actuelle suffisamment grave et dangereuse pour que des efforts soient faits afin de surmonter les difficultés qui peuvent nous séparer et qu'ensemble nous agissions pour imposer enfin la paix en Algérie. »